

Communiqué de presse

Nouvelle carte cantonale : l'opération politicienne d'Alain Cadec et Marc Le Fur

Claudy LEBRETON, Président du Conseil général, n'est pas surpris de la démarche politicienne engagée par Alain CADEC et Marc LE FUR, qui ont prétexté un prétendu manque de consultation sur le projet de nouvelle carte cantonale, pour adresser un courrier à tous les Maires et Président-e-s d'EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) des Côtes d'Armor.

Ce projet de carte, élaboré par le Ministère de l'Intérieur, a été transmis le 10 septembre au Conseil général, qui dispose d'un délai de six semaines pour se prononcer. Eu égard à l'importance de cette question, et alors que rien dans la loi ne l'y obligeait, le Président LEBRETON a souhaité recueillir l'opinion des élus locaux avant que ne soit rendu l'avis officiel de l'Assemblée départementale.

A cet effet, un courrier daté du 23 septembre a été adressé à l'ensemble des maires et présidents d'EPCI du département. Ce courrier, qui rappelle le contenu de la loi du 17 mai 2013, est accompagné d'un dossier permettant aux élus locaux d'avoir une information complète.

En outre, une rencontre avec l'AMF 22, association pluraliste des maires et présidents d'EPCI, se tiendra ce vendredi 27 septembre. Cette consultation permettra de revenir sur le nouveau découpage et les questions qu'il soulève. L'inquiétude légitime suscitée par le nom des futurs cantons a d'ores et déjà fait l'objet d'un courrier du Président du Conseil général au Ministère de l'Intérieur, afin d'apporter les éclaircissements nécessaires.

MM. CADEC et LE FUR ne pouvaient ignorer que ces démarches avaient été engagées, puisqu'à l'instar de tous les conseillers généraux des Côtes d'Armor, ils en ont été informés hier, jeudi, soit avant l'envoi de leur courrier. En se livrant à cette opération purement politicienne, ils « court-circuitent » l'AMF 22 et portent atteinte à sa légitimité.

Par ailleurs, le Président du Conseil général tient à rassurer les deux élus de l'opposition départementale quant à la présence des services publics sur l'ensemble du territoire costarmoricain. Le Département, garant de la cohésion sociale et territoriale, continuera de jouer pleinement son rôle. Si l'opposition s'inquiète, à tort, du risque pesant sur la représentation des territoires ruraux, elle se désintéresse, en revanche, totalement de la présence des femmes au sein des futures Assemblées départementales. En effet, dès mars 2015, l'Assemblée départementale sera composée d'autant de femmes que d'hommes, représentants l'ensemble des costarmoricaines et des costarmoricains. Et si le vrai changement c'était cela ?

Contact presse

Stéphanie Prémel

Tél. 02 96 62 63 28

Courriel. PREMELStephanie@cg22.fr

Retrouvez communiqués et dossiers de presse sur cotesdarmor.fr | Espace presse